

André Breton

La Loi des gouvernés

(*La Patrie Mondiale* n° 1, décembre 1948)

Extrait du discours prononcé par Breton au Vélodrome d'Hiver, le 9 décembre 1948

Inutile de dire que je ne suis pas de ceux qui attendaient, pour se faire un siège, de savoir ce que serait, à supposer qu'elle soit, la réponse de l'O.N.U. aux questions posées par Garry Davis, en quels termes précis ou dilatoires elle serait formulée, à quelle heure protocolaire ou non elle parviendrait, etc. Entre l'O.N.U. et le PEUPLE de Paris, comme d'ailleurs, il y a beau temps que les relations ne sont plus affaire de courtoisie, ayant été d'emblée de nature à inspirer de part et d'autre la plus complète et la plus justifiée méfiance. À l'heure où ces messieurs s'appêtent à faire leurs bagages, nous les dispensons de toute carte de visite cornée à notre domicile commun.

Certains de nos amis ont pu s'émouvoir à l'idée que nous nous flattions en apparence de discuter avec eux, que nous semblions attendre d'eux quelque chose comme un sursaut qui les amenât à se reconsidérer eux-mêmes sur notre plan, à abdiquer pour se rapprocher de nous tout ou partie d'une souveraineté que nous ne leur reconnaissons pas.

Croyez bien qu'il n'y eut en cela nulle duperie, même épisodique de notre part : par définition nous n'espérons rien de M. Evatt ni d'aucun de ses collègues. En nous adressant à eux, en les conviant au dialogue avec nous, nous entendions seulement faire la preuve, pour ceux qui en douteraient encore, que les ponts étaient coupés. Que l'O.N.U., même par une manœuvre de dernière heure, dont nous n'avons jamais douté qu'elle eût le choix dans son sac, était incapable de le masquer plus longtemps. Que cet organisme parasitaire de ce qui constitue l'ensemble des intérêts communs à tous les hommes, à commencer par notre droit élémentaire à la vie et dont la fonction semble être de nous la marchander un peu plus de jour en jour, se replierait dans ses anneaux à la première injonction précise.

Que ce dragon doré sur toutes les coutures et dardant la flamme prête à nous consumer tous, il avait suffi d'un être résolu, sorti du nombre, Garry Davis, pour mettre le pied sur sa tête.

Quoi qu'il fût advenu de l'accueil réservé par l'O.N.U. aux questions de Garry Davis, nous savions qu'aucune réponse, même relativement satisfaisante, ne pouvait nous venir d'un tel organisme. Nous le savions, non seulement parce que de près nous avons pu juger l'O.N.U. à ses actes, mais aussi et surtout parce que nous avons toujours récusé *a priori* son autorité.

Comment, en effet, compterions-nous pour apaiser les conflits menaçants, sur une assemblée qui en porte le virus en elle-même ? À cette étape de notre action, tenons-nous pour satisfaits de lui avoir fait reconnaître son impuissance à établir la paix et à lutter avec efficacité contre la misère et contre l'angoisse. Elle voudrait, semble-t-il, nous laisser entendre qu'en s'adjoignant un organisme complémentaire, elle pourrait être en mesure de faire face à la situation critique où l'humanité se débat. Je pense que nous serons innombrables à repousser cet apaisement qu'à son corps défendant elle nous consent au moment des adieux. Nous n'avons pas à composer avec son existence dans la mesure où celle-ci est congénitalement viciée.

Par-dessus elle, par-dessus la lutte des nationalismes et des impérialismes qu'elle consacre et qu'elle attise, c'est à nous de donner corps à la LOI SOCIALE DES GOUVERNÉS, dont le point de départ est dans les syndicats - loi sociale qui doit à tout prix se subordonner la loi politique et promouvoir la ligue fédérale du globe, seule capable d'amener la pacification universelle.

André Breton

Texte paru dans La Pléiade, Tome III, *Alentours II* (pp. 988-989).

Le manuscrit de ce texte est publié sur le site consacré à André Breton :

<http://www.andrebreton.fr/work/56600100761800>